Gestionnaire
du Réseau de Transport d'Electricité

Résultats des Appels d'Offre Réserves Rapides et Consommateurs Industriels : Impact sur le coefficient « c »

réunion CAM du 07/11/2008

Résultat Appel d'Offre Réserves Rapides

- Appel d'Offre lancé par RTE en novembre 2007 pour la mise à disposition de réserves rapides
- Une offre retenue (critère prix)
- Coût total de 149,7 M€ sur la durée du nouveau contrat (04/2008 à 03/2011)
- En augmentation de +5 M€/an soit +11% par rapport au précédent contrat

Résultat Appel d'Offre auprès des Consommateurs Industriels

- **Appel d'offre lancé par RTE en avril 2008 pour réservation de puissance d'effacement auprès des consommateurs industriels raccordés au RPT**
- **6 offres retenues pour une durée de 1 an** (octobre 2008 à septembre 2009)
- **Puissance totale = 101 MW**
- **Coût total = 0,88 M€ pour 1 an**

Quel impact sur le coefficient c ?

- **Les charges de contractualisation réserves rapides sont couvertes par une facturation spécifique des soutirages physiques des RE**

  valeur actuelle : c = 0,09 €/MWh

  initialement 0,11 €/MWh puis 0,09 €/MWh depuis avril 2005

- **Révision nécessaire du coefficient c pour assurer l'équilibre financier sur la période avril 2008 à mars 2010 compte tenu de l'augmentation du coût du nouveau contrat RR *et marginalement du contrat CI***

Equilibre financier recherché

➔ En charges :

- nouveau contrat Réserves Rapides :

  149,7 M€ sur 3 ans
- contrats de réservation de puissance d'effacement auprès de Consommateurs Industriels :

  0,88 M€ pour 1 an

➔ En produits :

- Recettes de la facturation proportionnelle du soutirage physique des RE
  - *Les prévisions de croissance des soutirages sont celles transmises à la CRE pour l'élaboration du TURPE*
- Bilan financier du précédent contrat RR (04/2003 à 03/2008) : +1,2 M€ en faveur de RTE

Modalités de révision proposées

➔ **Révision du coefficient « c » à partir du 01/01/2009**

➔ **Équilibre financier visé sur la durée du contrat RR :**

charges = 149,7 + 0,88

produits = 1,2 + 336 x 0,09 + 1082 x C'

soutirages de 04/2008 à 12/2008 = 336 TWh

soutirages de 01/2009 à 04/2011 = 1.082 TWh

➔ **La nouvelle valeur assurant l'équilibre financier prévisionnel est égale à :**

0,11 € / MWh à partir du 01/01/2009